

**Motion des représentant-e-s élu-e-s au Conseil d'administration du collège Diderot à Aubervilliers à l'attention de M. Chaleix, IA-DASEN de la Seine-Saint-Denis.**

Courrier à transmettre par la voie hiérarchique, sous-couvert de  
du collège Diderot.

principale

Conseil d'administration du 19/11/2020.

Monsieur,

Nous sommes actuellement dans un contexte de deuxième vague tant redoutée et le SRAS-COV-2 circule plus largement qu'au printemps dernier. Le Président de la République lui-même a parlé de deuxième vague plus dure et plus meurtrière. Le protocole sanitaire, d'abord allégé en septembre, puis renforcé pour la rentrée du 2/11, n'est qu'une illusion. Le Ministre le reconnaît lui-même, c'est un protocole renforcé « si possible ».

Parents d'élèves et enseignant-e-s sont convaincu-e-s que l'ouverture des établissements scolaires en période de confinement permet de conserver un lien pédagogique avec tous les élèves plus fort que par l'école à distance. Les effets du confinement, notamment en matière d'inégalités sociales, sont particulièrement lourds. Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé et la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles. En l'état, le protocole sanitaire entré en vigueur dans notre collège le 12/11/2020 n'a rien de renforcé. Il ne permet pas de limiter sérieusement ni le brassage des élèves et donc le risque de contamination qui pèse sur les membres de notre communauté éducative, ni le risque de fermeture forcée de l'établissement.

**Il existe pourtant une solution, prévue dans le plan de continuité pédagogique (hypothèse 1) publié sur Eduscol** : passer à un fonctionnement en demi-groupes. Cela permettra de diminuer le nombre d'élèves dans une salle de classe, mais aussi dans les couloirs, dans la cour de récréation, au réfectoire, etc. C'est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la diffusion du virus à l'intérieur des établissements scolaires. Au-delà, c'est aussi le moyen le plus sûr, en phase de circulation active du virus, pour ralentir la chaîne des contaminations dans la société, puisque élèves et enseignant-e-s représentent environ 20% de la population. Cela va également dans le sens des préconisations récentes du Conseil scientifique, expliquées dans sa note du 26 octobre dernier<sup>1</sup>. Rappelons enfin que notre département a déjà été particulièrement touché lors de la première vague. Doit-on aujourd'hui laisser le virus se diffuser davantage et fermer les yeux face à la saturation prochaine des services de santé ?

Pourquoi le Ministre, que vous représentez dans notre académie, se refuse-t-il donc à adopter ses propres préconisations ? Comment justifiez-vous la pression imposée sur la chaîne hiérarchique pour refuser les protocoles sérieux élaborés par les équipes pédagogiques ? Ne faites-vous donc pas confiance à celles et ceux qui sont chaque jour sur le terrain ? Pourquoi ce qui a été accordé pour les lycées ne l'est-il pas pour les collèges ? Et pourquoi les chiffres des contaminations publiés par le MEN diffèrent-ils de ceux du Ministère de la Santé<sup>2</sup> ?

Il ne s'agit pas seulement aujourd'hui de pédagogie et de politiques éducatives. Il s'agit avant tout de l'intérêt général et de la santé publique des habitant-e-s de ce pays, autant que de celles des personnels placé-e-s sous votre autorité hiérarchique.

---

1 <https://www.vie-publique.fr/rapport/277008-note-du-conseil-scientifique-covid-19-du-26-octobre-2020-deuxieme-vague>. Particulièrement les pages 25 à 27. Consulté le 10/11/2020.

2 [https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/deconfinement/le-ministre-de-leducation-nationale-jean-michel-blanquer-a-t-il-menti-sur-le-nombre-deleves-positifs-au-covid-19\\_4175939.html#xtor=CS2-765-%5Bautres%5D-](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/deconfinement/le-ministre-de-leducation-nationale-jean-michel-blanquer-a-t-il-menti-sur-le-nombre-deleves-positifs-au-covid-19_4175939.html#xtor=CS2-765-%5Bautres%5D-). Consulté le 10/11/2020.

Il ne s'agit pas seulement de l'application de circulaires officielles, mais de choix politiques concrets qui engagent l'éthique et la responsabilité de tout fonctionnaire au même titre que celles du/de la citoyen-ne. Notre santé, nos vies, celles de nos proches, de nos élèves et de leurs familles valent-elles moins pour notre Institution qu'une chaîne d'obligations hiérarchiques ? Nous pensons aujourd'hui que ces blocages et refus administratifs sont réellement de nature criminelle, dans la mesure où ils ont un véritable impact sur nos vies.

Monsieur le DASEN, nous demandons donc à nouveau que notre collège passe au fonctionnement en demi-groupes préconisé sur Eduscol, selon les modalités précisées dans le protocole proposé par les équipes pédagogiques et approuvé par les parents d'élèves.

Nous revendiquons également :

- le recrutement de personnels enseignants, d'AED et d'agents territoriaux (*dont la charge de travail s'est considérablement alourdie du fait du nettoyage et de la désinfection plus fréquents des locaux*), mais aussi des CPE, PsyEN et personnels des pôles santé-sociaux ;
- de nouvelles modalités d'aération des salles, alors même que l'hiver rend l'ouverture des fenêtres plus problématique qu'à la rentrée (notamment via l'installation de filtres à air) ;
- l'aménagement des programmes, en particulier pour les classes à examen.

En cas de refus, nous poursuivrons nos actions, y compris en utilisant notre droit de grève. Notre pays est aujourd'hui en état d'urgence sanitaire. La situation est grave. Des réponses à la hauteur des enjeux doivent être apportées sans plus attendre par l'Institution.

Nous vous prions de croire, M. le DASEN, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Les représentant-e-s élu-e-s au Conseil d'administration du collège Diderot